

PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie
14 chemin du Village, Pontiac,
J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie
19 rue Church, Pontiac,
J0X 2V0

819-503-8808

ecole.ndj.vallee-des-voyageurs@cspo.qc.ca

ecole.stm.vallee-des-voyageurs@cspo.qc.ca



Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Ontario

Québec

TABLE DES MATIÈRES

Définition du projet éducatif	3
Contenu du projet éducatif – Encadrements légaux	3
Contexte de l'école	4
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	6
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	7
Synthèse des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	8
Mission, vision et valeurs du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.....	9
Mission, vision et valeurs de l'école	11
Enjeux, orientations, objectifs et cibles propres à l'établissement	12
Adoption au conseil d'établissement	14

DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

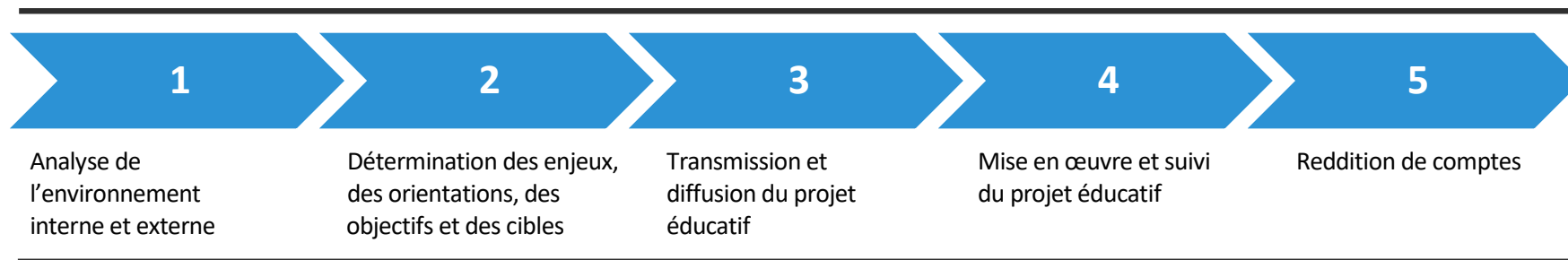
Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF - ENCADREMENTS LÉGAUX

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Étapes de l'élaboration du projet éducatif



CONTEXTE DE L'ÉCOLE

L'école est composée de deux immeubles situés à 21 km l'un de l'autre. Les réalités sont très différentes d'un milieu à l'autre. C'est la seule école sur le territoire du CSSPO qui transige avec les services de la municipalité de Pontiac (CSSS de Pontiac, CLSC de Pontiac, Services d'incendie de la municipalité Pontiac, MRC des Collines, Table MELS-MESS Pontiac,). La proximité avec la nature nous permet de vivre des activités de plein air dans un environnement exceptionnel.

L'immeuble Sainte-Marie (Quyon) comporte une classe de préscolaire 4 ans, une classe de préscolaire 5 ans et des classes de la première à la sixième année. Souvent, il y a des classes multi-niveaux. Cet immeuble accueille 81 élèves. Une grande majorité des élèves ont des parents anglophones et la langue parlée à la maison est l'anglais. Plusieurs enfants sont sous-stimulés avant de débiter leur parcours scolaire certains présentent un retard lorsqu'ils débiterent le préscolaire. Puisque le territoire desservi par l'immeuble Sainte-Marie est vaste, les élèves sont presque tous transportés par autobus.

L'indice de défavorisation de cet immeuble est de 10. Un plan d'action SIAA est donc mis en place afin de répondre le mieux possible aux besoins particuliers de la clientèle.

Présentement, environ 30 à 35 élèves bénéficient de services d'orthopédagogie. Il y a environ 25 plans d'intervention actifs.

Finalement, le service de garde est offert (environ 15 élèves inscrits) ainsi que le Club des petits déjeuners (environ 60 élèves participants).

L'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie (Luskville) comporte deux classes de préscolaire 4 ans, deux classes de préscolaire 5 ans et des classes de primaire. Cet immeuble accueille 313 élèves. Le territoire est très étendu géographiquement et il n'y a aucun élève marcheur. On y retrouve plus de familles bien-nanties qu'à l'immeuble Sainte-Marie, mais il y a également beaucoup de familles à faible revenu. L'indice de défavorisation de cet immeuble est de 4. Il y environ 65 plans d'intervention actifs. Le centre de services scolaire octroie 100% d'une tâche en orthopédagogie pour répondre aux besoins.

Finalement, le service de garde est offert (environ 120 élèves inscrits) ainsi que le Club des petits déjeuners (environ 150 élèves participants).

Dans chacun de ces immeubles, nous retrouvons la problématique du petit milieu, c'est-à-dire que les élèves d'un même niveau scolaire se retrouvent souvent dans la même classe d'une année à l'autre. Cette réalité alimente parfois des dynamiques saines ou malsaines entre les élèves. De plus, elle fait en sorte que nous ne pouvons pas équilibrer les groupes en fonction des forces et des difficultés des élèves.

L'école met présentement des actions en place pour valoriser les comportements positifs. Un système de valorisation est mis de l'avant depuis septembre 2018. Les membres de l'équipe école ont à cœur le développement du plein potentiel de tous les élèves. En plus d'élaborer des projets enrichissants en salle de classe, le personnel de l'école amène les élèves à réfléchir sur leur hygiène de vie. Les élèves sont également conscientisés à mieux s'alimenter.

Dans les deux immeubles, l'organisme de participation de parents (OPP) est très impliqué. Chaque année, ils organisent des événements qui contribuent positivement au sentiment d'appartenance des élèves et qui fortifient les liens avec notre communauté.

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Membres du comité de pilotage

- *Claudiel Therrien, enseignante orthopédagogue*
- *Marie-Julie Collin, enseignante orthopédagogue*
- *Caroline Larocque, enseignante au 1^{er} cycle*
- *Catherine Michaud, enseignante au 1^{er} cycle*
- *Mélanie Perrier, enseignante au 2^e cycle*
- *Audrey Lapointe, enseignante au 3^e cycle*
- *Caroline Moreau (directrice)*
- *Catherine Lamontagne (directrice adjointe)*
- *Émilie Séguin (ancienne directrice adjointe)*

Membres de l'équipe-école

- *Tous les enseignants*
- *Tout le personnel de soutien*

Membres de la direction de l'école

- *Caroline Moreau, directrice*
- *Catherine Lamontagne, directrice adjointe*

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Sondage 1

Destinataires : Les parents

Date : Mai 2023

Nombre de réponses : 133 réponses

Sondage 2

Destinataires : Le personnel de l'école

Date : Mai 2023

Nombre de participants : 29 réponses

Focus group

Participants : Une équipe d'enseignants avec un représentant par cycle

Date : 2 juin 2023

Nombre de participants : 8 participants

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- Le personnel enseignant de l'école : 29 personnes (100% de participants)
 - Fort sentiment d'appartenance à notre école;
 - Souhaite une communication plus fluide de la direction vers l'équipe.
- Les parents : 133 personnes (76.8% de participation)
 - Fort sentiment d'appartenance à notre école;
 - Souhaite une offre d'activités parascolaires plus diversifiées;
 - Souhaite être davantage impliqués dans la vie scolaire.

MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

Mission

La mission fait référence à la raison d'être et le rôle du CSSPO est défini dans l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision

La vision décrit l'ambition du CSSPO en tant qu'organisation et l'impact que le centre de services scolaire souhaite avoir dans son milieu.

Fier pionnier en innovation pédagogique, où la collaboration et le vivre-ensemble guident nos actions, notre centre de services scolaire est une organisation apprenante inclusive et rigoureuse qui favorise la réussite, le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Valeurs

Les valeurs correspondent aux convictions collectivement partagées et décrivent les comportements essentiels à la réalisation de la mission, de la vision et des objectifs du PEVR 2023-2027.

Les valeurs que le CSSPO a choisi d'intégrer dans son PEVR 2023-2027 sont :

- La collaboration
- La bienveillance
- L'engagement
- L'équité

MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (suite)

La collaboration	La bienveillance	L'engagement	L'équité
<i>Travailler ensemble à une œuvre commune</i>	<i>Disposition favorable envers autrui</i>	<i>Participer activement à la vie de l'organisation</i>	<i>Attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence aux principes de justice naturelle</i>
<p>Cette valeur indique qu'un climat de convivialité et une ambiance propice au choc des idées et à la bonification de celles-ci s'installent, afin que les idées individuelles se placent au service d'un projet collectif qui deviendra porteur de sens. Au CSSPO, ça se traduit par le fait de favoriser les échanges et l'analyse collective de pratiques pour qu'ensemble on développe une plus grande expertise dans un souci d'amélioration continue.</p>	<p>Cette valeur démontre la capacité à faire preuve d'indulgence, de respect et d'attention envers autrui d'une manière empathique et compréhensive. Au CSSPO, ça se traduit par le mieux vivre-ensemble pour permettre aux élèves et au personnel de faire valoir leur diversité, de développer un sentiment de bien-être, de s'épanouir, et de rehausser leur niveau de compétence dans un contexte d'encadrement sain et sécuritaire.</p>	<p>Cette valeur signifie une forte adhésion, ainsi qu'un sentiment d'appartenance de la communauté éducative à la mission, à la vision et aux orientations de l'organisation. Au CSSPO, ça se traduit par l'investissement de chacun aux projets stimulants et aux défis à relever en vue de la réussite des élèves sous toutes ses formes.</p>	<p>Cette valeur signifie une justice qui se rapproche des besoins réels d'une personne, pour lui offrir des services adaptés et équitables. Au CSSPO, ça se traduit par l'importance de faire preuve de jugement critique et de s'appuyer sur la compétence de la communauté éducative pour appliquer avec discernement les règles et les normes en vigueur .</p>

MISSION, VISION ET VALEURS DE L'ÉCOLE

MISSION

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif (LIP, Art. 36, 2^e paragraphe).

Elle se veut un milieu stimulant qui, à travers son passage, développera l'enfant dans sa globalité, lui permettra d'acquérir des compétences et des connaissances, de s'engager dans son milieu, en respectant son cheminement.

VISION

Seul je vais plus vite, ensemble nous allons plus loin!

VALEURS

Le respect c'est :

- se préoccuper des autres en paroles et en gestes en faisant preuve de politesse et de douceur;
- se préoccuper de soi en étant à l'écoute de ses désirs et de ses besoins;
- se préoccuper de son environnement.

La persévérance c'est :

- toujours donner le meilleur de soi en fournissant des efforts constants, sans abandonner;
- s'engager comme premier acteur de sa réussite.

L'autonomie c'est :

- développer des stratégies et les mettre en pratique;
- s'impliquer davantage;
- croire en ses capacités.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

ENJEU : La réussite de tous les élèves

Orientation #1

Augmenter les compétences en littératie

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif		
Augmenter la moyenne en lecture de nos élèves aux 2 ^e et 3 ^e cycle.	La moyenne en lecture au bulletin cumulatif (en juin, annuellement)	Amener à 75 % tous nos élèves à avoir une moyenne cumulative en lecture à plus de 69% aux 2 ^e et 3 ^e cycle.
Situation actuelle juin 2023 : 4 ^e année : 53% des élèves obtiennent plus de 69% 6 ^e année : 69% des élèves obtiennent plus de 69%		
Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif		
Augmenter la moyenne en lecture des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA) au 2 ^e cycle.	La moyenne en lecture au bulletin cumulatif (en juin, annuellement)	Amener à 70 % des élèves du 2 ^e cycle ayant un PI à obtenir une moyenne cumulative en lecture à plus de 60% .
Situation actuelle juin 2023 : 3 ^e année : 64 % des élèves obtiennent 60% et plus 4 ^e année : 50% des élèves obtiennent 60% et plus		

ENJEU : La bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation #2

Favoriser le bien-être et l'inclusion de tous nos élèves

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif		
Augmenter le nombre de campagnes de sensibilisation en lien avec la communication bienveillante.	Le nombre de campagnes de sensibilisation en lien avec la communication bienveillante.	Cibler un comportement bienveillant à travailler de façon mensuelle

ADOPTION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Cette résolution est proposée par Madame Audrey Lapointe et adoptée par Mme Roxanne Gaudreau.
Résolution : 23-24-14